



Daniel FILATRE
Recteur
23, bd de Lesseps
78000 VERSAILLES

Objet : mécontentement des personnels MLDS et demande d'audience

Monsieur le Recteur,

Le 21 février 2017, à l'issue d'une réunion dont l'intersyndicale MLDS- VERSAILLES avait fixé l'ordre du jour, Monsieur le DRH et Secrétaire Général Adjoint avait proposé un calendrier pour traiter des problèmes de la MLDS et de ses personnels. Il prévoyait une nouvelle rencontre en avril, avant les élections présidentielles, et une autre, en juin, pour la préparation de la rentrée de la MLDS. Par la suite, il a fait savoir que pour recevoir l'intersyndicale, il attendait que soient publiés les textes concernant la certification. Ces textes sont connus de la hiérarchie depuis un certain temps ; avril est passé et juin bien entamé ; malgré des relances auprès de son secrétariat, Monsieur le DRH et Secrétaire Général Adjoint reste obstinément muet quant à une nouvelle réunion avec l'intersyndicale MLDS VERSAILLES.

Les personnels MLDS-VERSAILLES de terrain se sont massivement mobilisés au premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017 pour exiger non seulement une amélioration de leurs rémunérations sur la base de l'équité, mais aussi leur mise en conformité avec les textes. Ceux-ci sont clairs : les personnels enseignants MLDS sont des enseignants à part entière et ont droit, de ce fait, aux mêmes indemnités que celles auxquelles peuvent légitimement prétendre les personnels enseignants de l'Education Nationale. Manifestement, ni les services rectoraux en charge de la MLDS, ni Monsieur votre DRH et Secrétaire Général Adjoint ne l'entendent de cette oreille.

Il est peu probable que les enseignants coordinateurs de la MLDS de votre académie se satisfassent de cette surdité et de ce mutisme.

Le précédent quinquennat avait fait de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité nationale ; il semble, à en croire les déclarations du nouveau ministre de l'Education Nationale, que celui qui commence gardera ce cap. Quoiqu'il en soit, les personnels MLDS de terrain ne sont pas disposés à laisser le rectorat de VERSAILLES les mépriser comme c'est le cas depuis plusieurs mois, pour ne pas dire depuis des années. Le souci du dialogue social les avait conduit à interrompre le mouvement de la rentrée dernière ; mais comment dialoguer avec une hiérarchie qui est dans le déni persistant du droit et de la démocratie ?

L'Intersyndicale exige d'être reçue avant la fin de l'année scolaire afin d'entendre de votre part des réponses claires et justifiées aux revendications, ô combien légitimes, des enseignants coordinateurs MLDS.

Elle vous présente ses respects.

Versailles, le 12 juin 2017